

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le 3 juillet,

à 8 h00

Sur convocation du Conseil d'Administration, les adhérents de l'association **AST74** se sont réunis le jeudi 3 juillet 2025 à 8h00 aux Pensières – 74290 – VEYRIER DU LAC pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Serge LESIMPLE, Président de l'Association, préside l'Assemblée Générale.

Une feuille de présence est remplie en début de séance par les adhérents présents. La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau.

L'ordre du jour arrêté par le Conseil d'Administration est le suivant :

- **Rapport moral de l'année 2024** présenté par Monsieur Serge LESIMPLE, Président de l'association AST74;
- **Le Rapport financier 2024** présenté par Françoise THOMMERET, Trésorière de l'Association ;
- **Le rapport annuel d'activité d'AST74 pour l'année 2024** présenté par le Docteur Plamena MILANOVA et Laurent HUYGHE, Directeur Général d'AST74 ;
- **Le vote des résolutions ;**
- **Un point d'étape sur les transformations engagées dans le service ;**

L'ordre du jour sera alors épuisé et, pour terminer, la journée sera conclue par notre Président, Monsieur Serge LESIMPLE.

1. RAPPORT MORAL 2024

Monsieur Serge LESIMPLE présente le rapport moral 2024 :

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION

Année 2024

I. Une Réforme Structurante pour la Santé au Travail

La réforme de la Santé au Travail, initiée par l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de décembre 2020 et transposée dans la loi du 2 août 2021, continue de transformer en profondeur notre secteur. Grâce à cette réforme, la gouvernance, la tarification, les bénéficiaires et l'offre de services ont été redéfinis avec une ambition claire : renforcer la prévention et la santé des travailleurs.

Le décret du 25 avril 2022 a permis d'établir une offre socle de services pour tous les SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises). Notre association s'est pleinement engagée dans cette dynamique en structurant ses services pour répondre aux attentes des entreprises et des salariés.

Ce rapport moral 2024 s'inscrit dans cette continuité et illustre les avancées réalisées au sein de notre structure.

II. Une Association au Service des Entreprises et des Travailleurs

Conformément à ses statuts, notre association a pour mission d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du SPSTI. Sa vocation première est de préserver la santé des travailleurs en réduisant les risques professionnels.

Nous mettons à disposition des entreprises adhérentes une gamme complète de services en matière de prévention, de suivi médical et de lutte contre la désinsertion professionnelle. Par ailleurs, nous proposons un service complémentaire pour la digitalisation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Nous participons également au réseau PRESANSE pour renforcer notre impact et élargir notre champ d'action.

III. Un Périmètre d'Action Développé et Adapté

Notre association s'adresse à tous les employeurs relevant du cadre de la Santé au Travail, y compris les travailleurs indépendants et certains acteurs publics, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Notre compétence territoriale est clairement définie :

- **BTP** : couverture sur l'ensemble de la Haute-Savoie.
- **Interprofessionnel** : intervention sur tout le département à l'exception de la Vallée de l'Arve.

Cette structuration nous permet de répondre efficacement aux besoins variés des entreprises et de leurs salariés.

IV. Un Engagement Fort en 2024 : Certification et Conformité

Certification AFNOR SPEC 2217 : un gage de qualité

L'année 2024 a été marquée par une avancée majeure avec la mise en conformité de notre structure aux exigences de la certification AFNOR SPEC 2217. Cette démarche vise à garantir la qualité et l'homogénéité de nos services dans plusieurs domaines clés :

- La qualité des services rendus.
- L'organisation et la continuité du service.
- La gestion financière et la tarification.
- La conformité aux réglementations en matière de données personnelles et de sécurité des systèmes d'information.

Après un travail rigoureux initié dès juillet 2023, le Conseil d'Administration a décidé, en décembre 2024, de viser le **niveau III de certification**. Je suis fier d'annoncer que nous avons obtenu cette certification en mars 2025, valable pour cinq ans. Je tiens à saluer l'engagement exemplaire des équipes qui ont permis cette réussite !

Plan de conformité réglementaire : des objectifs ambitieux et atteints

Nous avons structuré notre action autour de plusieurs axes clés :

- Création d'un **pool infirmier dédié** pour résorber le retard des visites.
- Renforcement des équipes médicales, notamment pour le BTP.
- Réorganisation interne pour fluidifier les parcours clients.
- Structuration du suivi des activités médicales et préventives.
- Réduction de l'absentéisme grâce à une meilleure gestion des convocations.

Les résultats sont encourageants :

- **Visites médicales à jour** : 81,3 % en 2024 contre 75,1 % en 2023 (objectif 2025 : 95 %).
- **Taux d'absentéisme** : 4 % en 2024 contre 5 % en 2023 (objectif 2025 : 3 %).

- **Fiches d'entreprise à jour : 46% de nos adhérents sont à jour de leur FE contre 37% en 2023 (objectif 2025 : 65%)**
- **Actions de prévention primaire (APP) : 54 % de nos adhérents sont à jour d'une APP en 2024 contre 50% en 2023 (objectif 2025 : 75 %).**
- **Adhérents différents impactés par une action de prévention primaire : 2 495 adhérents différents de 2023 (objectifs 2025 : 3 750 adhérents différents)**
- **Adhérents avec un DUERP : 92% de nos adhérents ont un DUERP contre 92% en 2023 (objectifs 2025 : 95%)**
- **Indice de risque de désinsertion professionnel (IRDP) saisis au cours d'une visite : 56 % des visites contre 28% en 2023 (objectifs 2025 : 100%)**
- **Enquêtes de satisfaction :**
 - **Après de nos adhérents après une AMT collective : 99% des adhérents sont satisfaits**
 - **Après de nos adhérents, 6 mois après une intervention sur site : 98% des adhérents sont satisfaits**
 - **Après des salariés suite à un passage sur nos centres : note de 8.7/10 donnée par les salariés.**

Nos efforts doivent se poursuivre, notamment en matière de recrutement médical, un enjeu clé pour notre avenir.

V. Un Nouveau Projet de Service 2025-2030

Le projet de service actuel, élaboré par la CMT et validé par notre Conseil d'Administration le 30 avril 2020, est arrivé à son terme fin avril 2025.

Afin de préparer l'avenir, un nouveau projet de service pour la période 2025-2030 a été conçu en 2024 à travers plusieurs étapes clés :

- **Recueil des idées (janvier - juin 2024) :** Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des salariés d'AST74, suivi de six ateliers réunissant les référents métiers (médecins, infirmiers, managers du pôle prévention, managers des fonctions supports et CODIR). Sur 200 personnes invitées, environ 120 ont activement contribué à cette réflexion.
- **Rédaction collaborative :** Après la collecte des idées, quatre journées d'écriture avec la CMT ont permis d'élaborer une première version du projet. Entre chaque session, les représentants métiers ont pu échanger avec leurs pairs pour affiner les propositions.
- **Enrichissement par les pilotes de processus :** Dans le cadre de la démarche qualité, les pilotes de processus ont apporté leur contribution pour consolider le projet.
- **Intégration du bilan d'activité 2024 :** Le plan d'action issu du bilan d'activité a été pris en compte pour compléter le projet de service.
- **Prise en compte des exigences de certification :** Les exigences liées à la certification ont également guidé l'élaboration du projet.

Ce projet de service adopte une approche évolutive, avec une vision stratégique sur cinq ans et un plan d'action pluriannuel mis à jour chaque année.

Il a été validé par le Conseil d'Administration le 17 avril 2025.

V. Un Nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

La DREETS a écrit à tous les SPSTI leur demandant de préparer les travaux menant à la signature des futurs CPOM. 2 thèmes ont dû être choisis (condition pour obtenir le renouvellement de notre agrément). Ce CPOM devra être articulé avec le projet de service.

La Commission Médico-Technique a proposé en novembre 2024 de retenir les 2 thèmes suivants :

1. La Prévention de la Désinsertion Professionnelle
2. Les chutes en hauteur dans le BTP

Le CPOM a été validé par le Conseil d'Administration le 17/04/2025.

V. Mise à jour du règlement intérieur des adhérents

Le règlement intérieur des adhérents a été mis à jour et validé » par le Conseil d'Administration le 24 octobre 2024. Il est disponible sur notre site www.ast74.fr.

VI. Perspectives et Projets pour l'Avenir

L'année 2025 s'annonce déterminante avec plusieurs objectifs majeurs :

- **Validation du projet de service**
- **Obtention de la certification**
- **Signature du CPOM**
- **Renouvellement de notre agrément** grâce à notre certification et à notre projet de service 2025-2030.
- **Poursuite de l'amélioration continue** : adaptation et optimisation de nos services.

Nous avons déjà parcouru un long chemin, et notre engagement demeure total pour relever les défis à venir. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une meilleure santé au travail, au service des entreprises et des travailleurs.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre contribution à cette belle dynamique collective !

Conclusion

2024 a été une année de consolidation et de transformation. Grâce aux efforts conjugués de nos équipes et de nos partenaires, nous avons su nous adapter aux nouvelles exigences réglementaires et poser les bases d'un avenir prometteur.

Nous devons poursuivre cette dynamique avec la même détermination pour faire de notre association un acteur incontournable de la prévention en santé au travail.

Merci pour votre confiance et votre engagement

2. RAPPORT FINANCIER 2024

Madame Françoise THOMMERET, trésorière d'AST74, présente le rapport financier 2024 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du 17/04/2025 a décidé à l'unanimité d'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Je vais maintenant vous détailler l'analyse de l'activité de l'association :

- PRESTATIONS VENDUES :

Les prestations vendues en 2024 s'élèvent à **20 242 388 €** contre **19 828 046 €** l'exercice N-1.

Elles ont été augmentées de 2.1% soit **414 342 €**.

Les prestations concernant l'offre socle sont en hausse de **375 885 €** du fait de la forte activité.

L'offre complémentaire, la digitalisation du DUERP, représente un montant de **503 850 €** soit 2.49% du chiffre d'affaires.

- CHARGES DE FONCTIONNEMENT :

Les charges de fonctionnement représentent **4 563 275 €** contre **4 264 048 €** l'exercice N-1, ce qui représente une augmentation des charges de fonctionnement de + 7% soit **299 227€**.

Ces charges de fonctionnement représentent **22,53%** des produits en 2024 contre **21,49%** l'exercice N-1.

L'évolution des charges de fonctionnement reste dans des proportions identiques à l'évolution du chiffre d'affaires.

- CHARGES EXTERNES :

Les principales variations concernent les postes suivants :

➤ **Pour les fournitures consommables :**

- Le poste logiciel informatique a augmenté de **14 500 €**
- Le poste Eau, électricité et gaz a baissé de **7 500 €**
- Le matériel informatique a augmenté de **8 000 €**
- Les fournitures entretiens ont augmenté de **9 000 €**.

➤ **Pour les postes locations/charges locatives :**

- La location des véhicules de service a augmenté de **28 000 €**
- Le poste locations immobilières et charges locatives a augmenté de **42 000 €**
- Le poste de location de scanners et copieurs a diminué de **11 500 €** suite à la mise en place de copieurs collectifs par centre.
- Le matériel médical (FIM Visiolite : appareils de test de la vision) a augmenté de **8 000 €** du fait de l'équipement de l'ensemble de nos équipes.
- La fusion avec le service du Genevois STG74, a permis de supprimer le poste hébergement de données (PROGINOV) de **22 000 €**

➤ **Concernant le poste entretien et réparations :**

- Le nettoyage des locaux a diminué de **24 500 €**
- Le poste entretien des bâtiments du secteur d'Annecy a diminué de **92 500 €** notamment lié à la fin des travaux sur le bâtiment des Glaisins l'exercice N-1.
- Le poste entretien matériel médical a augmenté de **10 000 €**
- La maintenance ACCESS Télécom a diminué de **52 000 €**
- La maintenance logiciel a augmenté de **23 000 €**
- La maintenance PADOA (outil métier) a diminué de **15 000 €**
- Enfin, la maintenance véhicules a diminué de **15 000 €**

➤ **Concernant le poste personnel extérieur :**

- Les frais de personnel extérieur ont augmenté de **52 000 €** du fait de l'embauche d'un médecin PAE (Procédure d'Autorisation d'Exercice) d'une autre région sur le secteur du Genevois.

➤ **Concernant les charges intermédiaires et honoraires :**

- Les frais honoraires psychologue ont augmenté de **58 000 €**
- Les frais honoraires radiologiques et laboratoires ont augmenté de **8 500 €**
- Les frais honoraires avocats ont augmenté de **4 000 €**
- Les frais honoraires liés à la fusion (transfert immobilier) ont augmenté de **16 000 €**
- Les honoraires liés au conseil ont augmenté de **98 000 €** (direction financière – soutien Risques Psycho-Sociaux – agence IN MEDIA rapport annuel – adhésion à l'observatoire AMAROK pour les adhérents « dirigeants »).
- Les honoraires notaire ont augmenté de **61 000 €** (honoraires liés à la VEFA du nouveau centre de Thonon les Bains)
- Enfin les honoraires techniques ont augmenté de **8 000 €** du fait d'un audit énergétique sur un de nos centres (Rumilly).

➤ **Concernant les charges liées à l'information et à la communication :**

- Les frais autres publicités ont diminué de **27 000 €**

➤ **Concernant les frais de déplacements et réception :**

- Les frais des déplacements des salariés ont augmenté de **37 000 €** lié à l'augmentation des interventions chez nos adhérents.
- Les frais de réunion ont augmenté de **3 500 €**

➤ **Les frais postaux et télécoms :**

- Concernant les affranchissements, ils ont diminué de **3 000 €**
- Les frais de téléphonie ont baissé de **8 000 €**

➤ **Enfin concernant les frais « autres services extérieurs » :**

- Les frais de formation ont augmenté de **43 000 €**

- Les cotisations dont l'Ordre des Médecins ont augmenté de **5 500 €**
- Quant aux frais de recrutements, ils sont en diminution de **8 500 €**

IMPOTS ET TAXES :

Les impôts et taxes 2024 ont augmenté de 17,3% soit **82 139 €** par rapport à l'exercice N-1. Son montant représente **556 391 €** en 2024 contre **474 252 €** l'exercice N-1.

- Les charges fiscales sur salaires ont augmenté de **15 000 €**
- La cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ont diminué de **12 000 €**
- La taxe foncière a augmenté de **7 000 €**
- Les droits d'enregistrements liés au VEFA représentent + **68 000 €**
- Enfin les taxes diverses de + **4 500 €**.

LES CHARGES DE PERSONNEL :

Les charges de personnel représentent **14 226 620 €** en 2024 contre **13 675 731 €** l'exercice N-1 soit une augmentation de 4% ce qui représente **550 889 €**.

Les principales variations concernent les postes suivants :

➤ **Concernant les salaires bruts :**

- L'augmentation des effectifs du service représente **261 000 €**
- La prime PPV (prime de partage de la valeur) versée aux salariés représente **362 000 €**
- Le poste variation des congés payés a augmenté de **40 500 €**
- Les indemnités de fin de contrat et stagiaires représentent **80 000 €**

➤ **Concernant les charges sociales :**

- Diminution de ligne IFC (Indemnités de Fin de Carrière couvrant les futurs départ à la retraite) de **373 000 €**, versée en 2023 que l'on ne retrouve pas en 2024.
- Les charges sociales augmentent de **179 000 €**
- Les charges sociales sur congés payés augmentent de **30 000 €**

➤ **Enfin concernant les autres charges de personnel :**

- La contribution aux tickets restaurant a augmenté de **32 000 €**
- Les divers frais de personnel ont diminué de **17 000 €**. L'aide pour déménagement est en baisse en 2024.

RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le résultat de l'exercice s'élève à **451 266 €** en 2024 contre **665 047 €** exercice N-1 soit une baisse de – 32,1% ce qui représente **213 781€**

ANALYSE DE L'ACTIVITE EN 2024 :

Le chiffre d'affaires en 2024 de l'association s'élève à **20 242 389 €**.

Ce chiffre d'affaires est découpé en deux parties distinctes :

- L'offre socle pour un montant de **19 738 539 €**
- L'offre complémentaire (digitalisation du DUERP) pour un montant de **503 850 €**

Les charges rattachées à l'offre complémentaire sont de **330 545 €**. Elles correspondent au coût de la digitalisation du DUERP qui permet à nos adhérents de conserver pendant 40 ans leur DUERP.

Le résultat net de l'offre complémentaire s'élève donc à **+ 173 305 €**

3. RAPPORT FINANCIER 2024 – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes, Monsieur CHAPON prend la parole et atteste que le rapport financier ne comporte pas de remarque. Il sera tenu à disposition lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

4. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE AST74 – ANNEE 2024

Laurent HUYGHE et le docteur Plamena MILANOVA présentent le rapport annuel du service 2024 :



1. PRESENTATION SERVICE AST74

LE SERVICE AST74



Une association paritaire

AST74 est gérée par un Conseil d'Administration et une Commission de Contrôle composés de représentants des employeurs et des salariés.



Financement par les cotisations

L'association est financée par les cotisations des entreprises adhérentes.



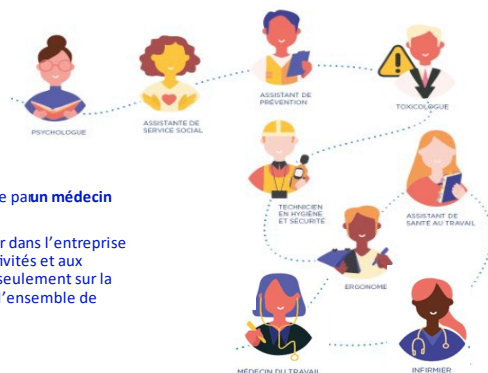
Sous tutelle et certification

AST74 fonctionne avec un agrément de la DREETS et du Ministère du Travail.
Il est également soumis à la certification conformément à la SPEC 2217.

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une expertise pluridisciplinaire

- Une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par un **médecin du travail** est affectée à chaque entreprise.
- Le médecin du travail détermine les actions à mener dans l'entreprise en fonction des risques professionnels liés à ses activités et aux besoins spécifiques de ses salariés. Il s'appuie non seulement sur la réglementation, mais également sur l'expertise de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

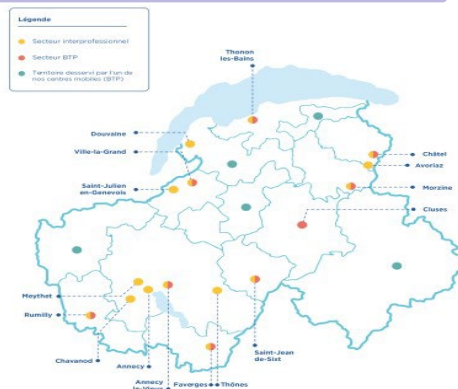


LES 3 VOLETS DE L'OFFRE DE SERVICES



CARTE DU TERRITOIRE INTERPRO & BTP

Nous nous engageons à offrir un service de proximité à nos adhérents, avec nos 17 centres médicaux et nos 2 centres mobiles.



INSTANCES DÉCISIONNAIRES ET EXÉCUTIVES

Conseil d'Administration (CA): AST 74 est une association qui relève du régime de la loi de 1901. Les missions du CA sont de définir les orientations stratégiques, veiller à ce que les obligations législatives et réglementaires soient respectées et surveiller l'intégrité financière.

Assemblée Générale (AG): L'Assemblée Générale valide le budget et les tarifs et arrête les comptes.

Comité de Direction (CODIR): Le Comité de direction met en œuvre les orientations stratégiques de l'association et conduit les opérations.

MEMBRES DU CODIR :

ALLEAUME Julie : Responsable transformation

GANGLOFF Elise : Médecin référent CODIR

HEITER Corinne : Directrice adjointe en charge des opérations

HUYGHE Laurent : Directeur Général

LALEU Anne-Cécile : Directrice Ressources Humaines

MILANOVA Plamena : Médecin référent CODIR

ORGANES DE PROPOSITION ET DE CONSULTATION

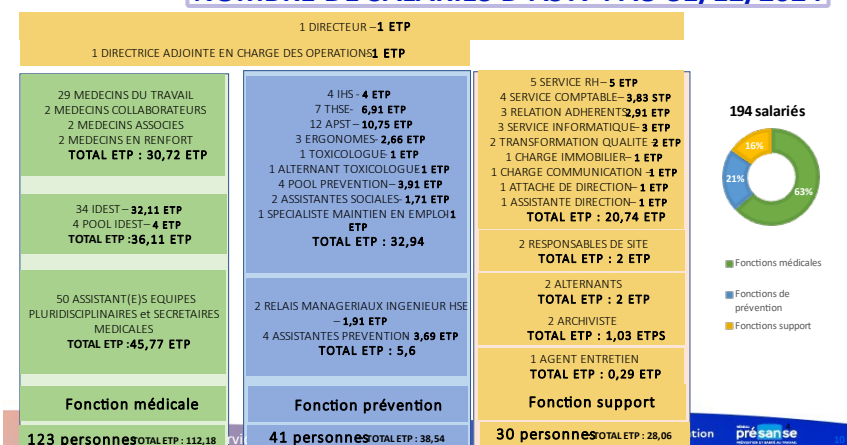
Commission de contrôle (CC): La commission de contrôle constitue un organe de consultation et de surveillance de l'organisation et de la gestion du SPSTI.

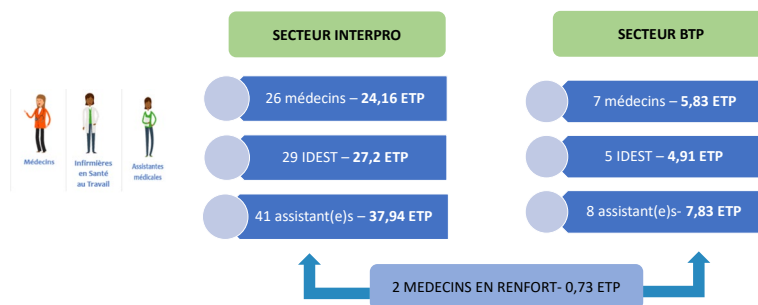
Commission Médico-Technique (CMT):

La commission médico-technique élabore le projet pluriannuel de service qui est soumis pour approbation au conseil d'administration. Elle est composée du Président du service ou du Directeur, et de représentants des différents métiers de l'équipe pluridisciplinaire (médecins, IPRP, IDEST, assistants). La commission rend des avis sur la pluridisciplinarité et formule des propositions.

Comité social et économique (CSE): Le comité social et économique est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Une commission CSSCT est créée. La durée du mandat de la CSSCT est identique à celle du mandat du CSE.

NOMBRE DE SALARIÉS D'AST74 AU 31/12/2024



PARITÉ DU PERSONNEL DU SERVICE AST74**PARITÉ DU COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)****FONCTION MÉDICALE
SECTEUR INTERPRO & SECTEUR BTP**

1-1 ADHERENTS ET EMPLOYEURS

AU 31/12/2024

PROFIL DES
ADHERENTS

15 929

Adhérents
15 700

148 068

Salariés suivis au 31/12/2024
150 080

SUR ANNEE 2024

164 193

Salariés suivis sur l'année 2024
160 386

* En 2023

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

11

TYPE D'ENTREPRISES SUIVIES EN 2024

Type entreprises	Nombre entreprises	Salariés suivis
Standard	12 500 - 12 428	123 037 - 125 711
BTP	1 895 - 1 856	13 601 - 13 922
Travailleur éloigné	654 - 611	2 244 - 2 178
Saisonniers	337 - 345	2 312 - 2 403
Travailleur détaché société étrangère	97 - 76	127 - 102
Intérim	262 - 266	2 542 - 3 068
Particulier employeur	71 - 47	71 - 47
Fonction publique territoriale	48 - 30	1 736 - 1 019
Fonction publique d'état	30 - 16	1 301 - 852
Entreprise d'insertion	22 - 18	615 - 518
Fonction publique hospitalière	11 - 7	480 - 250
Travailleur indépendant	2 - 0	2 - 0
TOTAL	15 929 - 15 700	148 068 - 150 080

Rapport annuel d'activité du service AST74 - Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

15

FOCUS SUR LES
ENTREPRISES PRIVÉES

Effectif Total

15 840 entreprises privées (15 647)
144 551 salariés suivis (147 959)

Répartition du Suivi

69,08% en SI,
7,09% en SIA,
23,83% en SIR.FOCUS SUR LES
ENTREPRISES PUBLIQUES

Effectif Total

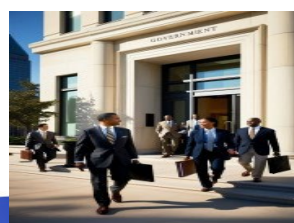
89 entreprises publiques (53)
3 517 employés suivis (2 121)

Répartition du Suivi

67,59% en SI,
6,94% en SIA,
25,48% en SIR.

Rapport

2024



16

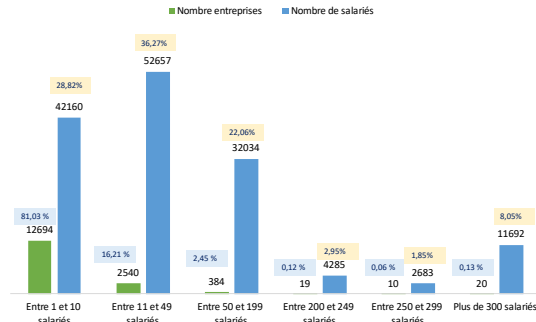
15 667 ENTREPRISES NON INTERIMAIRES SUIVIES – 15 434 145 511 SALAIRES SUIVIS – 147 012

15 929
Adhérents

15 700 au 31/12/2023

148 068
Salariés suivis

150 080 au 31/12/2023



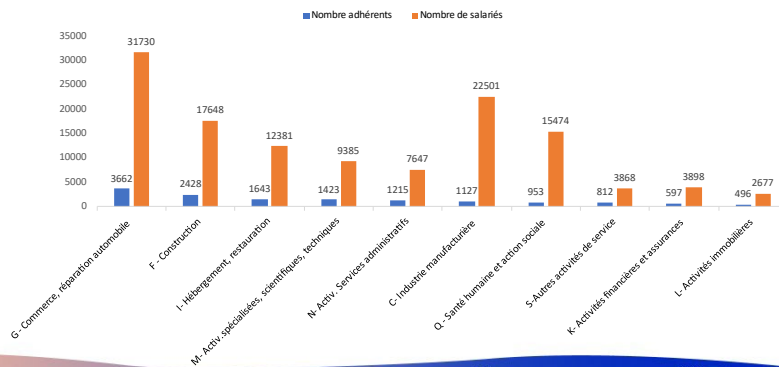
Rapport annuel d'activité du service

+ 262 entreprises intérimaires
2 557 salariés intérimaires visités en 2024
266 entreprises intérimaires pour 3068 visites en 2023

présanse

SECTEUR D'ACTIVITE DES ENTREPRISES ET DES SALAIRES

10 plus gros secteurs d'activité

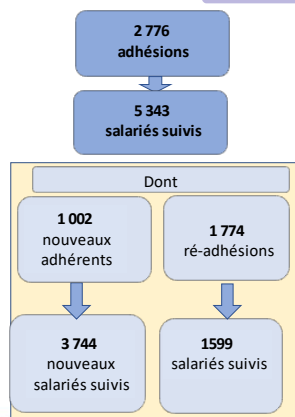


Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

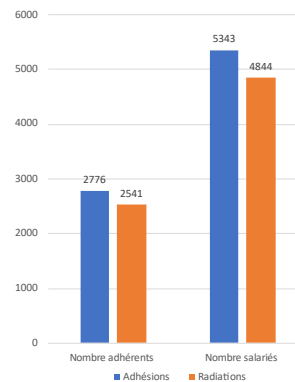
ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

MOUVEMENT DES ENTREPRISES EN 2024



-2 541 radiations
- 4 844 Salariés suivis



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

2 – ETAT DE LA RÉALISATION DE L'ENSEMBLE DE L'OFFRE SOCLE DE SERVICES DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

ast⁷⁴

2-1- PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ast⁷⁴

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT) EN 2024

15 929
ENTREPRISES
SUIVIES

10 941 AMT
REALISEES EN 2024
(8 876 AMT)

4 984 ADHERENTS
CONCERNES (31,32%)
(4 889 adhérents – 31,14%)



Dont 3 131
adhérents
différents de
2023 –
19,65%

COUVRANT 81 777
SALARIES (55,22%)
(87 652 salariés – 58,40%)

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présense
Prévention des Risques Professionnels

23

PRINCIPALES AMT REALISEES

Type AMT	Nombre AMT	Nombre adhérents concernés
Conseil - Accompagnement	3 106 - 1347	2 736
Accompagnement Document Unique	2 573 - 3 149	2 373
Fiche d'entreprise FE	2 528 - 1 721	2 528
Etude de poste	1 193 - 1 272	942
Sensibilisation- formation - Information	473 - 327	294
Maintien en emploi	268 - 256	185
Participation CSE, CSSCT et autre réunion	237 - 251	121
Etude Ergonomique	157 - 154	141
Risque chimique : diagnostic et accompagnement	100 - 83	85
RDV de liaison	64 - 30	55
Métrologie	43 - 47	41

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

163 entreprises impactées par les sensibilisations collectives réalisées en 2024

Type de sensibilisations	Nombre adhérents présents	Nombre salariés impactés
Sensibilisation collective employeur EvRP, salarié compétent	77 - 58	2 701
Rendez-vous employeur	66 - 17	5 835
Sensibilisation collective employeur Maintien en Emploi (MEE)	14 - 0	813
Sensibilisation collective employeur alcool, drogue, addiction	3 - 8	108
Sensibilisation collective employeur RPS	3 - 3	301
	163 - 77	9758

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

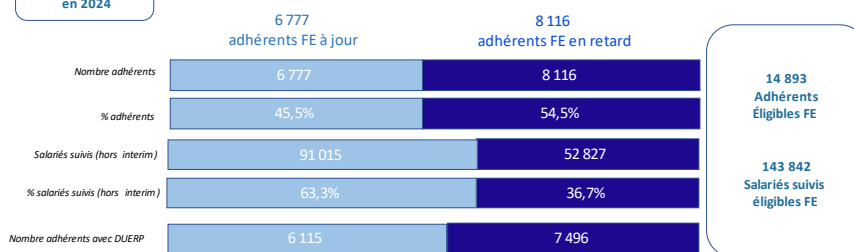
1 202 salariés impactés par une sensibilisation individuelle en 2024

Type de sensibilisations	Nombre adhérents impactés	Nombre salariés présents
Sensibilisation salarié travail sur écran	50 - 51	318 - 140
Action de Formation et de Prévention (AFP)	18	477
Sensibilisation salarié TMS	29 - 14	334 - 105
Sensibilisation salarié multirisques	19 - 4	15 - 18
Sensibilisation salarié risque chimique	7 - 5	22 - 40
Sensibilisation salarié alcool, drogue, addiction	3 - 4	9 - 17
Sensibilisation salarié risque physique (hors TMS)	3 - 5	17 - 52
Sensibilisation salarié travail de nuit ou posté	1 - 3	4 - 10
Sensibilisation salarié risque biologique	1 - 2	6 - 13
	131 - 91	1 202 - 586

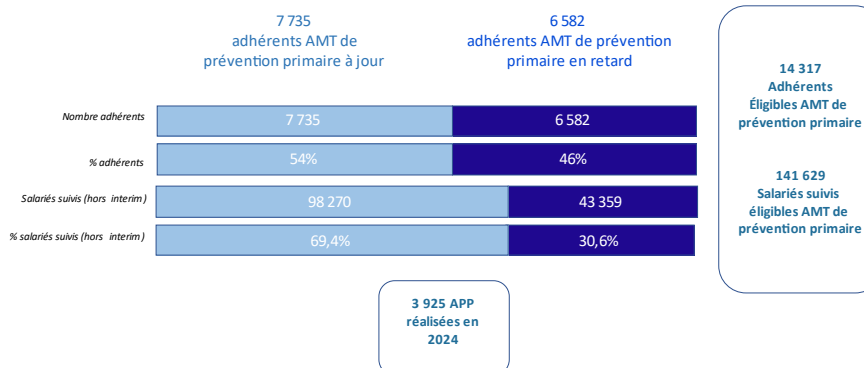
2 528 FE REALISEES EN 2024

Taille entreprise	Nombre adhérents	Nombre salariés
Moins de 11 salariés	1 788	7 158
De 11 à 49 salariés	595	13 120
De 50 à 199 salariés	123	10 206
De 200 à 299 salariés	13	2 876
300 salariés et plus	9	3 261
TOTAL	2 528	36 621

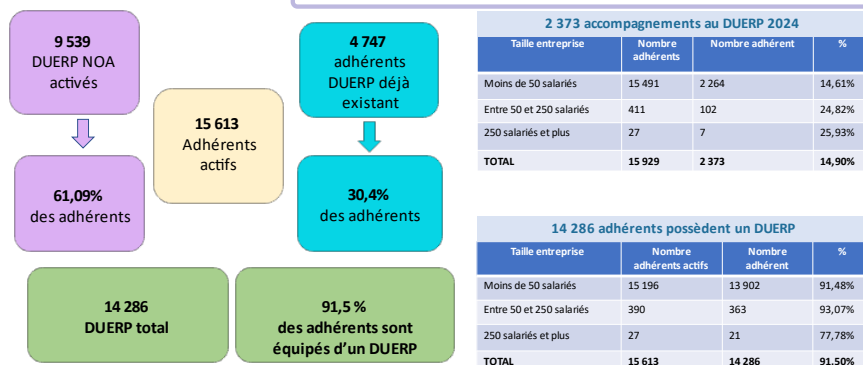
FICHE D'ENTREPRISE

2 528 FE réalisées
en 2024

ACTIONS PREVENTION PRIMAIRES (APP)



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES (DUERP) EN 2024



2-2 SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

ast⁷⁴

LES EXPOSITIONS AUX RISQUES DES SALARIÉS

Risques SIA : Handicapé(e) Agé(e) de moins de 18 ans, femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher, exposé(e) à des champs électromagnétiques si VLE (Valeur Limite d'Exposition) dépassée) aux agents biologiques groupe 2...

10 494 salariés déclarés SIA

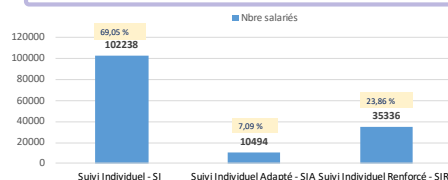
Risques SIR : Autorisation de conduite (CACES), habilitation électrique, habilitation ou formation nécessitant un examen d'aptitude, Port de charge >55kg, Agé(e) de moins de 18 ans à des travaux réglementés, Exposition aux risques de chute lors des opérations de montage et démontage d'échafaudages, Exposition aux rayonnements ionisants cat A, Exposition aux agents biologiques des groupes 3, Exposition aux agents cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction mentionnés art R.44180 – exposition au plomb, Exposition à l'amiante, Exposition à la poussière de silice, Exposition à la poussière de bois...

35 336 salariés déclarés SIR

148 068 SALAIRES SUIVIS AU 31/12/2024

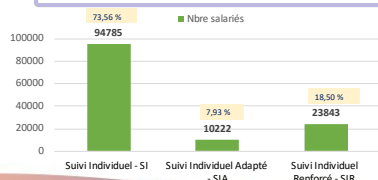
150 080

164 193
salariés suivis
sur l'année
2024
160 915



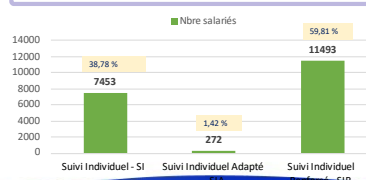
SECTEUR INTERPRO – 128 850 SALAIRES SUIVIS

130 027



SECTEUR BTP – 19 218 SALAIRES SUIVIS

20 053



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast74

votre partenaire prévention

présanse

36

POPULATION SUIVIE PAR TYPE DE CONTRAT

148 068 salariés suivis

9 628 salariés
entre 43 et 45 ans
concernés par une
visite mi-carrière

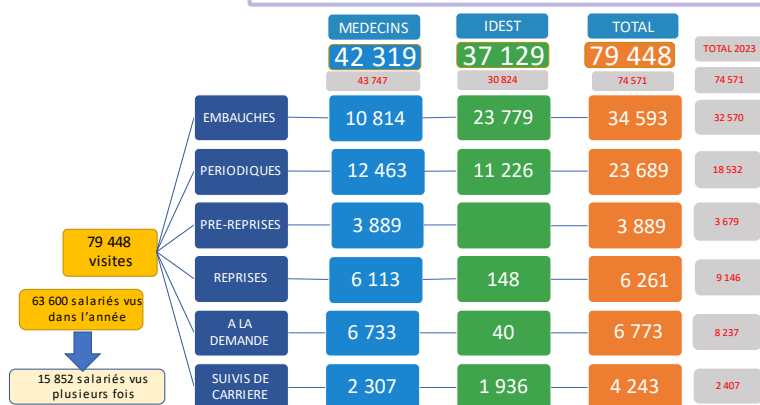
TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF SUIVI
CDI	124 088
CDD	8 994
Intérimaire	2 557
Apprenti	6 471
Saisonnier	3 852
Agent titulaire de la fonction publique	751
Contrat de professionnalisation	414
Contrat aidé	336
Intermittent	360
Agent contractuel de la fonction publique	107
Dirigeant non salarié	72
Stage	53
Prestataire	8
Travailleur indépendant	5

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

présanse

37

79 448 VISITES REALISEES EN 2024



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast74

votre partenaire prévention

présanse

37

SUIVI DES SALARIES

SUR 5 ANS

81,51%

de travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans les 5 dernières années

EN 2024

42,95 %

de travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans l'année

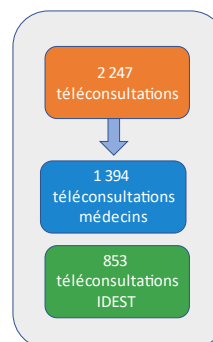
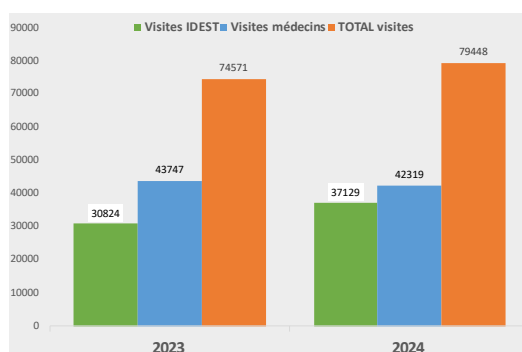
Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

AST74 votre partenaire prévention

présanse

36

79 448 VISITES REALISEES EN 2024



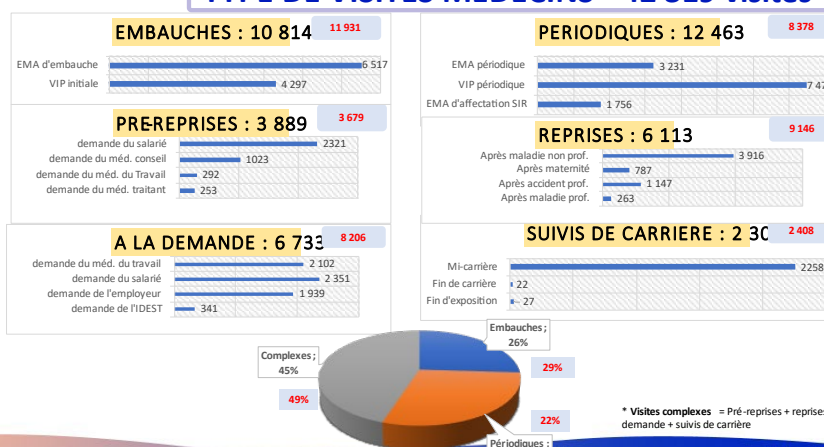
Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

AST74 votre partenaire prévention

présanse

36

TYPE DE VISITES MEDECINS – 42 319 visites



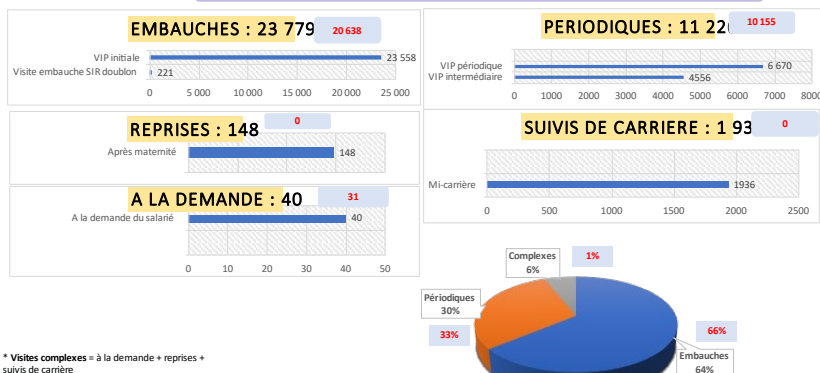
Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

AST74 votre partenaire prévention

présanse

40

TYPE DE VISITES IDEST - 37 129 visites



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

VISITES REALISEES EN 2024 PAR SECTEUR

SECTEUR INTERPRO			
VISITES MEDECINS	VISITES IDEST	TOTAL	
35 464	32 833	68 297	
36 719	26 612	63 331	
Type visites	Médecins	IDEST	TOTAL
Embauches	8 608	21 991	30 599
Périodiques	10 252	8 956	19 208
Reprises	5 238	142	5 380
Pré-reprises	3 402		3 402
A la demande	6 031	40	6 071
Suivi de carrière	1 933	1 704	3 637

SECTEUR BTP			
VISITES MEDECINS	VISITES IDEST	TOTAL	
6 855	4 296	11 151	
7 011	4 212	11 223	
Type visites	Médecins	IDEST	TOTAL
Embauches	2 206	1 788	3 994
Périodiques	2 211	2 270	4 481
Reprises	875	6	881
Pré-reprises	487		487
A la demande	702		702
Suivi de carrière	374	232	606

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

ACTIVITÉ MÉDICALE 2024

81 512 examens réalisés en interne		20 715 orientations externes		110 733 recommandations orales	
Type examens	Nombre	Type orientations	Nombre	Type orientations	Nombre
Audiogrammes	30 221	Ophtalmologie	5 822	Santé publique vaccination	13 930
Spirométries	6 265	Médecine générale	5 675	Santé publique activité physiq.	10 577
Tests vision	45 021	Bilan sanguin	1 200	Hydratation/alimentation	10 833
Electrocardiogrammes	5	ORL	838	Echauffements, étirements	8 272
		Gynécologie	757	Contraintes posturales	8 132
		Psychologie	615	Ecran	7 463
		Cardiologie	605	Manutention	7 290
		Pneumologie	187	Bruit	3 422
		Dermatologie	175	Santé publique consommation Tabac	2 908
		Rhumatologie	137	Santé publique sommeil	2 758
		Autres	4 704	Risque chimique	2 359
				Autres	32 789

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

ABSENTEISME EN 2024

TAUX ABSENTEISME AUX
RDV CONSULTATION
MEDECINS
3,42%
4,29%

TAUX ABSENTEISME AUX
RDV CONSULTATION
IDEST
4,62%
5,48%

TAUX ABSENTEISME TOTAL
4,01%
4,83%

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
Assurance et Santé au Travail

INAPTITUDES EN 2024

1 030 SALAIRES DECLARES INAPTES EN 2024
1 085

Inapte sans reclassement possible	575	0,90%
Inapte au poste	285	0,45%
Inapte à tout poste	159	0,25%

Soit **1,62%**
salariés
déclarés
inaptes

63 600
salariés vus
en 2024

ADAPTATIONS DE POSTE EN 2024

3 648 SALAIRES CONCERNES PAR UNE ADAPTATION DE POSTE
(ANNEXE 4)
4 001

Soit **5,74%**
Salariés
concernés
adaptations
de poste

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
Assurance et Santé au Travail

ENTRETIENS DES SPECIALISTES EN 2024

CONSULTATIONS ASSISTANTES SOCIALES

866 ENTRETIENS ASSISTANTES SOCIALES
879

654 SALAIRES VUS
658

CONSULTATIONS PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

443 ENTRETIENS PSYCHOLOGUES DU
TRAVAIL
440

336 SALAIRES VUS
305

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
Assurance et Santé au Travail

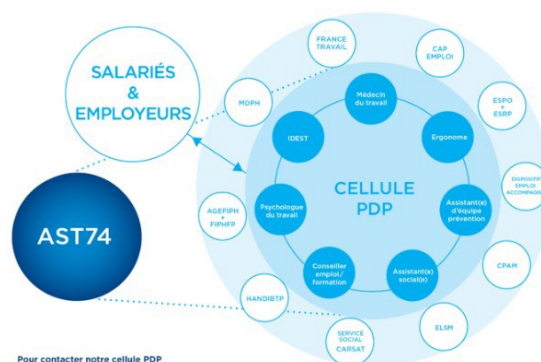
ast⁷⁴

Rôle de la cellule PDP

« Mieux accompagner certains publics, notamment vulnérables ou en situation de handicap, lutter contre la désinsertion Professionnelle »

pré s a n s e

Composition de la cellule PDP



Pour contacter notre cellule PDP
cellulepdp@ast74.fr

Rapport annuel d'activité du service AS174 – Année 2024

présanse

PREVENTION DESINSERTION PROFESSIONNELLE

CONSULTATIONS CONSEILLER EN MAINTIEN EN EMPLOI – TRANSITION PROFESSIONNELLE – CELLULE MAINTIEN EN EMPLOI

316 ENTRETIENS
236291 SALAIRES VUS
214

TOTAL SALAIRES PRIS EN CHARGE PAR LA CELLULE PDP

1 046 salariés pris en charge par la cellule PDP :
 654 salariés accompagnés par nos Assistantes Sociales du service
 291 salariés accompagnés par nos conseillers emploi du service
 101 salariés orientés en CTME (Comité Technique de Maintien en emploi)
1 030

PREVENTION DESINSERTION PROFESSIONNELLE

RENDEZ-VOUS DE LIAISON

Le rendez-vous de liaisons s'adresse au salarié en arrêt de travail de plus de 30 jours (continu ou discontinu). Il est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié.

71 RDV
3071 SALAIRES VUS
30

ESSAI ENCADRE DANS LES ENTREPRISES

L'essai encadré est un dispositif permettant de favoriser le retour à l'emploi d'un salarié pendant son arrêt de travail qui présente un risque de désinsertion professionnelle en évaluant la compatibilité d'un poste de travail avec son état de santé dans son entreprise.

24 RDV
1722 SALAIRES VUS
17ACTIONS DE SENSIBILISATIONS COLLECTIVES
EMPLOYEURS DE MAINTIEN EN EMPLOI

14 entreprises concernées

2 – 4 OFFRE COMPLEMENTAIRE
DESTINEE AUX ENTREPRISES
ADHERENTES

NOA : digitalisation du DUERP

AST74 propose à tous ses adhérents une offre complémentaire qui consiste en la mise à disposition de la digitalisation de leur DUERP pour répondre à leurs obligations réglementaires

Dans son **Document Unique**, l'employeur doit **lister l'ensemble des risques encourus par les salariés de son entreprise**.

Il permet de **définir un plan d'actions de prévention adapté** à l'entreprise et d'améliorer ainsi la protection de la santé et de la sécurité des salariés.

LES 5 AVANTAGES MAJEURS DU DOCUMENT UNIQUE NOA EN LIGNE :

1. Gain de temps grâce à un parcours guidé et à des experts à disposition, capitalisation du travail réalisé pour les prochaines années (interopérabilité avec le système d'information métier)
2. Réalisation d'un plan annuel d'actions de prévention
3. Traçabilité du document dans ses versions successives
4. Dépose du DUERP sur un portail numérique qui permet d'avoir un lien quotidien avec le service de santé AST74 et un partage d'information en temps réel
5. Un tarif économique et compétitif (50 euros par an par adhérent)

2 – 5 - OFFRE SPECIFIQUE DESTINEE AUX TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

ast⁷⁴

2-5 OFFRE SPECIFIQUE

CHEFS D'ENTREPRISE ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Travailleur Indépendant

AST74 met à la disposition des travailleurs indépendants l'ensemble des missions du service.

Dirigeant

AST74 met à la disposition de tous les dirigeants le dispositif e-Amarok : plateforme dédiée à la santé globale des chefs d'entreprise. De plus, le Dirigeant qui s'inscrit à l'AST74 bénéficie de l'ensemble des missions du service.

4 – ETAT DES ENGAGEMENTS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



4 – ETAT DES ENGAGEMENTS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTICIPATION AU RESEAU PRESANSE

PRÉSANSE (Prévention, Santé, Service, Entreprise) Association à but non lucratif, organisme représentatif des 180 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de France. C'est une branche et une fédération.

AST74 est membre de PRÉSANSE AURA (Auvergne -Rhône-Alpes) et de PRÉSANSE national.

AST74 anime la commission démarche qualité et offre et innovation au niveau régional et participe aux travaux des commissions certification et indicateurs au niveau national.

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast74 votre partenaire prévention

présanse

4 – ETAT DES ENGAGEMENTS & PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

BILAN DES PARTENARIATS EXTERNES EN 2024

Signature de conventions en 2024 :

- AMAROK
- CAPA (Centre Annecien de Psychiatrie Ambulatoire)
- Centre de rééducation cardiovasculaire de Rumilly



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2024

ast74 votre partenaire prévention

présanse

EVENEMENTS EN 2024

Foire internationale, partenariat avec le CDOS74 : Animation d'une journée thématique
«L'Activité Physique dans la Santé au Travail: Enjeux et Solutions»

OSEADES : Prendre soin de sa santé en tant que dirigeant
Alimentation – Activité physique – Dispositif AMAROK

Branche PROPRETE
l'enjeu des TMS dans le secteur de la propreté et les actions possibles
l'offre socle des SPSTI
les formations du FARE PROPRIÉTÉ (TMS et risque chimique)
l'accompagnement de la CMA

Branche COIFFURE

PREVENTICA avec CAP EMPLOI et PRESANSE – Promotion du kit de visite de pré-reprise et bilan du
déploiement régional.

LES CHUTES DE HAUTEUR DANS LE BTP – Evénement axé sur le risque de chute de hauteur – proposition
de solutions concrètes pour aider à les limiter.

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

AST74 votre partenaire prévention

presanse

5. QUESTIONS/REPONSES

Laurent HUYGHE et Serge LESIMPLE répondent aux questions des adhérents présents.

6. VOTE DES RESOLUTIONS

AST 74 a convoqué **15 089** entreprises adhérentes représentant **17982** voix pour **139 602** salariés.

Présents :

Le nombre d'entreprises présentes est de **18** représentants soit **67 voix** pour **1126** salariés.

Pouvoirs :

Le nombre d'entreprises représentées par un pouvoir est de **86 entreprises** représentant **184 voix** pour **2 487** salariés dont :

- **12 voix** données à Monsieur BARATAY Bernard
- **4 voix** données à Monsieur BRET Daniel
- **3 voix** donnée à Monsieur DEKERLE Benoît
- **15 voix** données à Madame DELATTRE Michele
- **124 voix** données à Monsieur LESIMPLE Serge
- **17 voix** données à Monsieur REY Pascal
- **9 voix** donnée à Monsieur TERBINS Thierry

Soit un total de **104** entreprises représentant **251 voix** pour **3 613** salariés.

Rappel que, selon l'article 18 du titre IV des statuts d'AST74, les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix de ses membres présents ou représentés.

Après avoir entendu les comptes rendus et les explications fournies, les résolutions suivantes sont soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

Approbation du rapport moral 2024 présenté par le Président :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

Deuxième résolution

Approbation des comptes 2024 présentés dans le cadre du rapport financier et certifiés par le Commissaire aux comptes :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité par des adhérents présents et représentés.

Troisième résolution

Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2024 :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Quitus est donné au Conseil d'Administration pour sa gestion 2024.

7. POINT D'ETAPE DES TRANSFORMATIONS ENGAGEES

Laurent HUYGHE présente en séance un point d'étape sur les transformations engagées dans le service depuis 2020 :



Calendrier des opérations depuis 2020

- **2020:** changement d'outil métier
- **2021:** modification du CODIR et création d'une ligne managériale, mise en place d'un référentiel de management et d'un parcours de formation managériale, mise à plat de la méthodologie projet, réforme de la comitologie, harmonisation des organisations des 18 centres
- **2022:** création des outils de pilotage et des premiers tableaux de bord d'activité, lancement d'une dynamique de transformation pour préparer la réforme et construction d'un portefeuille de projets, début de la mise en conformité avec la réforme (statuts, instances de gouvernance, DUERP et tarification), fusion avec le Genevois
- **Janvier 2023:** mise en place d'objectifs d'activité pour la partie médicale (médecins et infirmiers sur effectif à jour, infirmiers sur AMT et assistantes sur l'absentéisme aux visites) et pour la partie prévention (l'ensemble des préventeurs)

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse



Calendrier des opérations depuis 2020

- **2023:** suite de la mise en conformité (offre socle, cellule PDP), structuration de l'accompagnement au changement (intranet, Diagnostic RPS, Communication dédiée aux projets, webinaire sur la réforme et la certification)
- **Décembre 2023:** premier bilan d'activité
- **Janvier 2024:** Plan d'action pour augmenter la productivité, structuration du pilotage d'activité par secteurs et de la RH, lancement du comité de suivi RPS
- **2024:** Préparation de la certification (rédaction des procédures, Audit à blanc, cafés qualité, webinaires), standardisation des pratiques métiers, lancement des travaux d'écriture du projet de service, premier baromètre départemental
- **2025:** Certification niveau 3, projet de service, renouvellement agrément et nouveau CPOM et matrices de compétences

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse

Levier Digital

-  **Diminution du taux d'absentéisme**
SMS de rappel, mails automatiques
-  **Ouverture de créneaux en ligne**
Pour les adhérents qui le souhaitent, ouverture de créneaux remplis directement par l'entreprise (mode Doctolib)
-  **Tunnel de déclaration**
Un tunnel de déclaration digitale et de réalisation/mise à jour du DUERP
-  **Entrepôt de données**
Un entrepôt de données exploitable avec un outil de place type PBI (suivi d'activité et baromètre des données médicales)
-  **Outil de ciblage**
Un outil de ciblage pour organiser la prévention primaire (ciblage, géolocalisation, moteur AMI)
-  **Outils collaboratifs**
Un intranet, outil qualité / plan d'actions

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
Prévention Santé au Travail

Levier Digital

-  **Moteur de convocation**
Type de visites, nombre de visites, priorités, ...
-  **Digitalisation complète**
Digitalisation de la FE, de l'espace adhérent, du DMST et du DUERP permettant l'interopérabilité de l'ensemble et donc la mise à jour en temps réel des informations
-  **CRM professionnel**
Un CRM pour professionnaliser la relation client et gérer les réclamations
-  **Tableaux de bord en temps réel**
Une autonomie dans la construction des tableaux de bord pour disposer des données en temps réel avec PBI
-  **Équipements modernes**
Borne d'accueil
Téléphonie VOIP
Visioconférence et téléconsultations
-  **Intelligence artificielle**
Création d'une entité IA (sécurité des données, cas d'usages internes et création d'outils pour les adhérents)

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
Prévention Santé au Travail

Levier organisation

Une fonction transformation

de la maîtrise dans les projets (début, fin et livrables) et de la conduite du changement

Harmonisation des pratiques

Une recherche permanente d'harmonisation des pratiques (saisir chaque occasion)

Formation management

Une formation management obligatoire basée sur un référentiel de management maison

Méthode AGILE

De la méthode AGILE dans chaque transformation pour encourager des réponses flexibles au changement (planification adaptative, développement évolutif, une livraison précoce et une amélioration continue)

Projet d'entreprise

Le projet de service = projet d'entreprise

Animation par secteurs

Une animation de l'activité par secteurs (médecins, IDEST, assistantes et préventeurs)

Référents métiers

Deux référents médecins, une référente IDEST et une référente assistante

Pools spécialisés

Un pool IDEST
Un pool préventeur
Pool d'entreprises pour les assistantes pour diminuer l'absentéisme

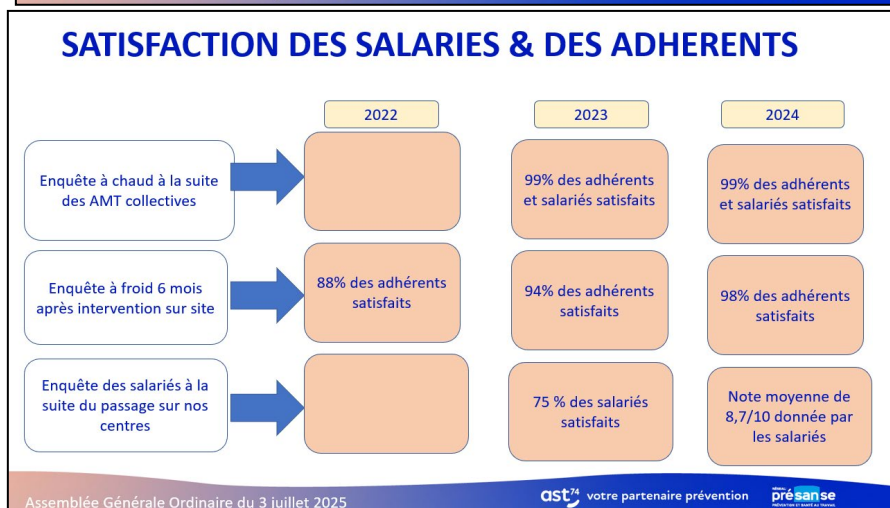
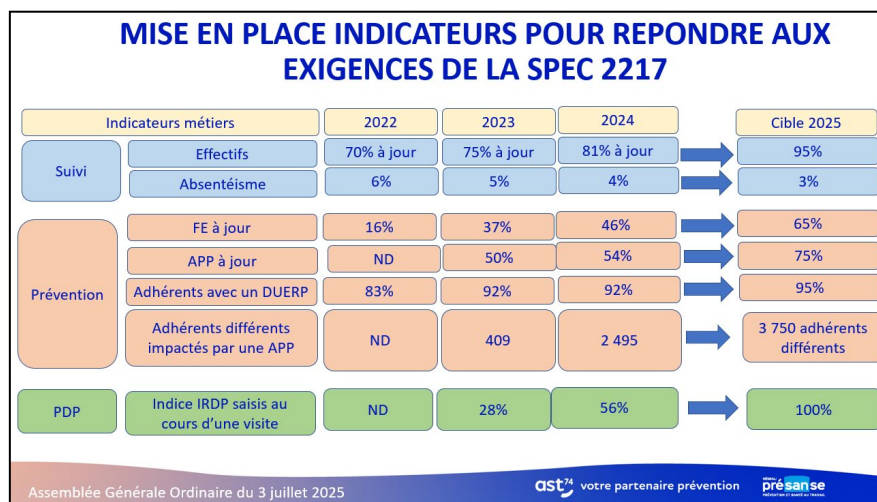
Approche Intégrée

Une visite = FE, DUERP et APP

Assemblée Générale Ordinaire du 3 juillet 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
Prévention Santé au Travail



8. POUR CONCLURE

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est épuisé à 10h00.

Le Président remercie les administrateurs de Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle pour leur engagement.

Laurent HUYGHE

Directeur Général

Serge LESIMPLE

Président